

Paris, le 17 avril 2020

Contacts Presse

Agence C3M
Tél. : 01 47 34 01 15

Mots-clés : ORANGE / ACTIONNARIAT SALARIE / DIVIDENDE

L'AASGO, association des actionnaires salariés d'Orange, soutient la direction d'Orange dans l'adaptation de sa politique de distribution de dividende annoncée aujourd'hui

Une position d'équilibre que l'AASGO réclamait depuis le 11 mars

Le Conseil d'Administration d'Orange qui s'est tenu hier, a traité entre autres du montant du dividende de l'exercice 2019.

Pour tenir compte des effets de la crise majeure que l'économie mondiale traverse et va devoir gérer sur les mois à venir, la direction d'Orange a souhaité que soit mis au vote lors de la prochaine Assemblée générale du 19 mai prochain, la proposition d'un dividende ramené à 0,5 euro/action, versus une proposition initiale de 0,7 euro/action. Les actionnaires, qui ont déjà perçu un acompte de 0,3 euro/action en décembre, recevront donc 0,2 euro/action de soldes si l'Assemblée générale, le 19 mai prochain vote cette résolution.

Une révision du dividende qui préserve l'intérêt des salariés et des actionnaires

Une position prudentielle que l'AASGO soutient, même si cette baisse de 30% enlèvera aux actionnaires-salariés qui détiennent 5% du capital de l'entreprise, 26 Millions d'euros de revenus potentiels.

Pour Marc MAOUCHE, président de l'AASGO : « *Dans le même temps, la direction d'Orange tient depuis le début de la crise du coronavirus, **une politique d'employeur exemplaire**, en ne recourant à aucune mesure de chômage partiel pour aucun métier de l'entreprise. Cette stratégie considère l'ensemble des collaborateurs, comme un tout uni dans un même effort collectif. Elle rend compte de **la forte contribution et de la reconnaissance due à l'ensemble des collaborateurs**, qui œuvrent au maintien d'actifs essentiels pour toute la nation, les infrastructures réseau, la connectivité... Des ressources opérationnelles sans lesquelles la France qui télétravaille, les élèves et étudiants qui étudient, ne pourraient traverser la crise du Covid-19 dans les mêmes conditions de continuité d'activités.* »

Pour l'AASGO, il est bien évident que la crise du coronavirus jouera les prolongations dans l'économie sur les mois à venir, avec en prévision des difficultés de paiement et des reports d'investissements dans les entreprises, qui vont impacter en rebond, l'activité et les recettes du groupe Orange en France et dans le monde.

Réduire le dividende de 0,2 euro/action, permet de conforter ses ressources en prévision des prochains mois .

Pour autant, **l'effort demandé aux actionnaires est mesuré compte tenu de la gravité de la situation**. Un bon équilibre entre intérêts des salariés et préservation de la rémunération des actionnaires semble avoir été trouvé.

L'AASGO regrette d'ailleurs qu'à cette occasion, les représentants du personnel, les syndicats, aient préféré se camper sur des positions dogmatiques, en cherchant comme trop souvent, à opposer les intérêts du capital et du travail.

Les collaborateurs chez Orange sont tous porteurs de parts sociales de leur entreprise : un schéma de gouvernance particulièrement adapté pour la construction du monde de demain, plus équitable et équilibré.

Un contexte favorable à l'actionnariat salarié chez Orange

Pour l'AASGO, les cours bas des actions pourraient d'ailleurs être pour Orange, **une opportunité historique pour lancer une nouvelle opération décisive d'actionnariat-salarié en particulier sous la forme d'Opération Réserve au personnel**), qui porterait, à moindre coût pour l'entreprise, la part des salariés au capital vers le cap des 10%.

L'AASGO appuie ainsi l'initiative de la FEAS (fédération européenne de l'actionnariat salarié), qui vient de lancer un appel à tous les gouvernements et les institutions de l'Europe, pour faire de l'actionnariat salarié le moyen de remobiliser les employés autour de leur entreprise, voire de faciliter la reprise des entreprises par les salariés eux-mêmes en cas de défaillance. Voir ici : <http://www.efesonline.org/CORONA/FR.htm>

A propos d'AASGO

L'AASGO est dans sa 24^{ème} année d'existence, elle est la plus ancienne et la plus importante des associations d'actionnaires salariés et anciens salariés chez Orange ; l'AASGO défend les intérêts des actionnaires salariés et anciens salariés d'Orange et de ses filiales cotées et oriente l'action de la Direction d'Orange dans l'intérêt de tous. Elle est indépendante de toute organisation politique ou syndicale. Animée par des spécialistes de l'actionnariat salarié et de l'épargne, l'AASGO informe régulièrement et de manière objective, les 130 000 actionnaires salariés d'Orange. L'AASGO est membre actif de la FAS, Fédération Française des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés, et contribue notamment à ses travaux dans les domaines législatifs mais aussi de la gouvernance et du benchmark annuel.

Pour en savoir plus : www.aasgo.org

Suivez nous sur twitter : <https://twitter.com/CanalAASGO>